Négociations salariales

19 mars 2015 - 15h45

Contre – propositions SNI-UNSA

Dès la reprise des discussions, nous avons réitéré notre mécontentement sur le fait de dissocier les différentes catégories (ouvriers et etam). Nous avons clairement annoncé que nous le prendrions comme un affront si la Direction continuait dans ce sens.

De plus, il nous parait important d'avoir une augmentation générale cohérente pour que les salariés ne perdent pas de leur pouvoir d'achat dans un contexte où il est de plus en plus dur de joindre les 2 bouts.

Nous avons rappelé que les efforts consentis l'année précédente dans les réajustements de salaire doivent être reconduits cette année afin de tenir compte de l'implication constante des salariés. Il est incohérent de vouloir développer la polyvalence et les compétences sans pour autant vouloir donner les moyens suffisants pour changer de coefficient ou d'augmenter les salaires.

Enfin, nous estimons que nos revendications complémentaires ont toute leur importance et elles doivent être traitées également dans le cadre des discussions.

Nouvelles propositions SNI-UNSA :

Non cadres

- **Budget de 3,5 % réparti comme suit :**
  - ***Augmentations générales*** : **2,3%** au 1er mars 2015
  - ***Budget Promotion développement et AI*** : **1,2 %** au 1er juin 2015

- **Augmentation des primes spécifiques : 2,3 %** au 1er mars 2015
- **Augmentation du seuil d'embauche : 2,3 %** au 1er mars 2015

Cadres

- **Budget pour augmentations individuelles : 3,2 %** au 1er mars 2015

Revendications complémentaires

Programmation sur l'année de réunions pour le transport spécifiques à chaque établissement.

Ouverture de négociations relative au répertoire des métiers et à la grille des salaires.

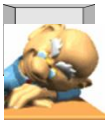

Attribution de congés d'âge :
- 1 jour par an à partir de 50 ans
- 2 jours par an à partir de 55 ans
- 3 jours par an à partir de 60 ans

Après un bref moment de concertation, la Direction a précisé qu'il y avait des spécificités dans les différents métiers, mais elle accepte de reprendre les discussions sur le précédent principe, à savoir que nous parlerons dorénavant d'un budget pour les non cadres (ouvriers et etam confondus).

Elle accepte également de reprendre les négociations sur la grille des salaires et d'ouvrir dans l'année les discussions sur le répertoire des métiers.

La Direction formulera de nouvelles propositions après une suspension de séance.

Reprise des discussions à 16h15.